

## Bulletin d'Inscription

DESTINATION : **PEROU**

DATE DU VOYAGE : **DU 18 AU 29 OCTOBRE 2025**

PRIX PAR PERSONNE (BASE CHAMBRE DOUBLE / À PARTAGER) :

**4 759 €**

SUPPLEMENT CHAMBRE INDIVIDUELLE :

**545 €**

### Vos informations personnelles :

	STAGIAIRE	ACCOMPAGNANT
PROFESSION :		
NOM :		
PRÉNOM :		
ADRESSE (professionnelle) :		
ADRESSE (personnelle) :		
TÉLÉPHONE :		
ADRESSE MAIL :		
COPIE DE VOTRE PASSEPORT :	<input type="checkbox"/> inclus avec le bulletin d'inscription <input type="checkbox"/> en cours de renouvellement	<input type="checkbox"/> inclus avec le bulletin d'inscription <input type="checkbox"/> en cours de renouvellement
INTOLÉRANCE / ALLERGIE ALIMENTAIRE :		

### Vos informations voyage :

**AÉROPORT DE DÉPART : PARIS CDG**

**Possibilité de départ de province (sous réserve de disponibilité) : nous consulter (selon le plan de vol confirmé, il peut être envisagé de passer 1 nuit la veille du départ à l'aéroport de Paris CDG).**

Précisez votre aéroport de départ souhaité : .....

**TYPOLOGIE DE CHAMBRE :**

Chambre double (1 grand lit)

Chambre twin / à partager (2 petits lits)\*

Chambre individuelle

**\* dans le cas où nous ne pourrions pas vous loger en chambre twin / à partager, le supplément chambre individuelle vous sera facturé. Cette prestation est non garantie par l'hôtelier. Les personnes souhaitant être logées en chambre à 2 lits peuvent se retrouver avec une chambre à 1 lit double.**

### Vos informations paiement :

Je règle mon voyage par :  Chèque  Virement bancaire  Carte bleue

1<sup>er</sup> acompte de 30% à l'inscription : **soit 1 430 €**

Solde de 70% à 55 jours du départ : **soit avant le 24/08/2025**

Afin que votre inscription soit prise en compte, nous vous remercions de bien vouloir nous retourner votre bulletin d'inscription accompagné de l'acompte, par mail ou par courrier **avant le 31/01/2025 à :**

**ARTABAL**

505 Chemin de Bordegrosse CS 16  
31220 MONDAVEZAN Cedex  
05.61.97.84.73 / [info@artabal.fr](mailto:info@artabal.fr)

**Ce bulletin d'inscription fait office de contrat de voyage entre ARTABAL et le CLIENT nommé ci-dessus.**

ARTABAL est une agence de voyage au Capital de 20 000€, siégeant au 505 CHEMIN DE Bordegrosse – Mondavezan 31220 Cazères sur Garonne, immatriculée au RCS Toulouse (442 765 905), immatriculée au registre des opérateurs de voyages et de séjours (IM03110006).

N°TVA Intracommunautaire FR00442765905 - N°SIRET 44276590500017 - Code APE 7911Z.

**RÉVISION DU PRIX :** les prix ont été établis en fonction du coût du transport, du montant des taxes et des redevances afférentes aux prestations offertes, aux taux de change ou autre devise en vigueur dans le pays de séjour, selon le nombre de participant minimum (**16 participants minimum**). Le prix du voyage est annoncé en base chambre double/à partager. L'organisateur se réserve la possibilité de modifier les prix indiqués, en cas de variation significative de ces éléments par rapport aux valeurs de référence. Aucune modification de prix n'interviendra à moins de trente jours avant la date de départ.

Toutes prestations non indiquées dans « ce prix comprend » sont considérées comme non-incluses.

**FORMALITÉS : Passeport dont la validité doit être d'au moins 6 mois à compter de la date de fin de séjour au Pérou.**

Préalablement à la conclusion du contrat, l'organisateur et /ou le détaillant informe le client des diverses formalités administratives et/ou sanitaires nécessaires à l'exécution du voyage (carte d'identité, passeport, visa, vaccinations, etc.) Leur accomplissement et les frais en résultant incombent au seul client. Ces formalités administratives et sanitaires indiquées pour chaque pays s'adressent uniquement aux personnes de nationalité française, résidents sur le territoire national, et sont données à titre indicatif. Il appartient au seul client de vérifier la validité et la lisibilité des documents en sa possession, lesquels devant être en parfait état non altérés et non périmés. Certains pays exigent que la validité du passeport soit supérieure à 6 mois après la date de retour. Certaines modifications administratives et sanitaires sont susceptibles d'intervenir entre l'inscription du client et le départ, il est conseillé de vérifier les formalités en cours sur les sites : [www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr) et [www.pasteur.fr](http://www.pasteur.fr). Il appartient au client de vérifier que l'orthographe des noms et prénoms est conforme avec ceux figurant sur les papiers d'identité.

**CONDITIONS D'ANNULATION :** dès le paiement de l'acompte, la réservation est ferme et définitive. Conformément à l'Article L211-14 I du Code du Tourisme, le client peut annuler le contrat moyennant le paiement des pénalités en vigueur.

Le client s'engage irrévocablement à régler le solde du forfait à hauteur des pénalités d'annulation qui lui incombent.

Toute annulation du fait du client entraînera les frais suivants par personne :

- De votre confirmation de réservation à 91 jours avant le départ : Pénalité de 400€ du prix total du voyage.
- De 90 à 61 jours avant le départ : Pénalité de 30 % du prix total du voyage.
- De 60 à 45 jours du départ : Pénalité de 50% du prix total du voyage.
- De 44 à 31 jours avant le départ : Pénalité de 70% du prix total du voyage.
- De 30 à 16 jours avant le départ : Pénalité de 90 % du prix total du voyage
- A moins de 16 jours avant le départ : Pénalité de 100 % du prix total du voyage.

**Modification/changement de noms/identité des participants :**

- Plus de 60 jours avant le départ : aucun frais / avant émission des billets d'avion.
- Moins de 60 jours avant le départ : 50€ par changement de nom / avant émission des billets d'avion.
- Pas de changement de noms possible après émission des billets d'avion.

**AÉRIEN :** les horaires communiqués sont susceptibles de modifications sans préavis de la part de la compagnie aérienne. L'agence ARTABAL n'est en aucun cas responsable de ses modifications/annulations et aucune compensation ne pourra être versée au client.

**CARNET DE VOYAGE :** votre carnet de voyage vous sera envoyé par courrier postal environ 15 jours avant le départ pour les résidents de la France métropolitaine. Il pourra aussi vous être remis par notre représentant à l'aéroport de départ. Dans tous les cas, votre carnet de voyage vous sera envoyé par mail quelques jours avant votre départ.

**ASSURANCE :** tous nos voyages en partenariat avec Elixir Formations inclus l'assurance annulation, assistance et rapatriement. En cas d'annulation du voyage par le client, la prime d'assurance n'est pas remboursable ni cessible.

Je déclare avoir pris connaissance du programme du voyage ainsi que des conditions générales et particulière de vente.

Fait à : .....	Signature du client :
Le : .....	